



**ERASME**  
institut du travail social

# ÉVALUATEUR EXTERNE

**TITRE RS7050 (FRANCE COMPÉTENCES)**

EVALUER LA QUALITÉ DES ACTIVITÉS ET DES  
PRESTATIONS DÉLIVRÉES PAR LES ESSMS



**FORMATION CONTINUE**

Cette offre de formation  
est éligible à

**MON  
COMPTE  
FORMATION**

[moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)



### Présentation de la formation

Cette formation en présentiel permet aux professionnels de se préparer à piloter une évaluation externe grâce à une méthode rigoureuse et opérationnelle. C'est également une opportunité pour les dirigeants de renforcer leur maîtrise de l'environnement réglementaire et normatif du secteur social et médico-social afin de se saisir de l'évaluation externe comme un levier pour défendre, valoriser et faire vivre les projets d'établissements et services, tout en garantissant les droits et liberté des personnes accueillies ainsi que la qualité des prestations.

L'évaluation de la qualité dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux doit être réalisée tous les 5 ans par des organismes indépendants. Ceux-ci mobilisent une équipe d'au moins 2 évaluateurs pour apprécier selon les méthodes et outils élaborés par la Haute Autorité de Santé (HAS) le niveau de qualité de l'ESSMS.

Il s'agit d'un temps fort en enjeux pour les gestionnaires, les pouvoirs publics et bien évidemment les personnes vulnérables. « Evaluer la qualité des activités et des prestations délivrées par les ESSMS » nécessite une maîtrise du cadre réglementaire et des références professionnelles en vigueur.

#### **Certification professionnelle éligible au CPF.**

N° de certification RSCH 7050 auprès de France Compétences.

Date d'enregistrement le 31/01/2025.

Co-certificateurs : ENSEIS - ERASME - COLLEGE COOPERATIF PROVENCE-ALPES-MEDITERANNEE.

### Durée et organisation

#### **10 jours (70 heures) :**

- 8 jours de formation en centre de formation
- 2 jours de mise en situation professionnelle

### Le lieu de formation

**EN PRÉSENTIEL**  
**ERASME, INSTITUT DU TRAVAIL SOCIAL**  
**134 ROUTE D'ESPAGNE, 31100 TOULOUSE**

### Les objectifs de la formation



Mettre en œuvre les principes méthodologiques de la HAS dans l'évaluation d'un établissement ou service



Maîtriser le référentiel national et le manuel d'évaluation



Rédiger le rapport d'évaluation



Identifier la réglementation et les « bonnes pratiques professionnelles » qui entrent dans le champ de l'évaluation sociale et médico-sociale

## Le programme

70 HEURES | 10 JOURS

### MODULE 1

Le cadre légal, réglementaire et méthodologique de l'évaluation sociale et médico-sociale (2 jours)

### MODULE 2

Les exigences qualité de l'évaluation sociale et médico-sociale (2 jours)

### MODULE 3

La conduite d'une évaluation et la mise en forme d'un rapport (2 jours)

### MODULE 4

Stage de mise en pratique en établissement social ou médico-social, rédaction d'un rapport (2 jours)

### MODULE 5

Le rapport d'évaluation en pratique (2 jours)

**Allègements possibles si le candidat présente un certificat de formation " Référent qualité certifié "**

## L'admission

### PUBLIC

Directeurs généraux, directeurs d'établissement, directeurs adjoints, responsables qualité, médecins coordonnateurs, cadres et administrateurs d'associations du secteur social et médico-social désireux d'exercer la fonction d'évaluateur ou intervenant évaluateur en ESSMS.

### PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 au minimum **et** justifier de 3 années d'expérience minimum au sein d'un établissement social ou médico-social.

### CANDIDATURE

Dossier de candidature à compléter  
(Complétez la fiche d'inscription en cliquant sur le bouton "INSCRIPTION" pour le recevoir).

### EFFECTIF

12 personnes maximum.

## Les modalités de certification des compétences

- Rédaction d'un dossier professionnel basé sur le rapport d'évaluation partielle d'un service ou établissement ESSMS
- Soutenance du dossier devant un jury indépendant (2 professionnels)
- Un certificat de compétences est envoyé après validation du jury

## Poursuite professionnelle

Possibilité de conduire des missions d'évaluation de la qualité des activités et des prestations délivrées par les établissements sociaux et médico-sociaux, pour le compte de certificateurs ESSMS accrédités par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation).

### Notre centre de formation

L'Institut du travail social et son CFA délivrent des formations aux métiers d'éducateur spécialisé et de moniteur éducateur sur ses sites de Toulouse (31), Montauban (82) et Mane (31).

Son pôle de Formation Continue conceptualise et déploie des certifications et formations intra et inter-établissements en Occitanie.

L'institut est en relation constante avec les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux au travers de ses différents dispositifs de formations initiales et continues, permettant d'être au plus près des besoins des employeurs et des professionnels.

ERASME, Institut du travail social souhaite être un véritable concentré d'expertise et d'efficacité, en ciblant une transformation sociale, inclusive et émancipatrice.

ERASME est engagé dans une dynamique prospective, dans la réponse par la formation aux problématiques sociétales émergentes sur notre territoire et dans notre société. ERASME innove en continu au niveau pédagogique, en s'inscrivant dans des réseaux nationaux et internationaux et en offrant des parcours sur mesure.

### Nos méthodes Pédagogiques

#### La formation se déroule en présentiel.

Les méthodes et les supports utilisés permettent une approche concrète et dynamique de la formation. Nous privilégions une **pédagogie active** qui favorise les interactions de travail en nous appuyant, notamment, sur les **situations professionnelles vécues par les stagiaires dans leurs environnements professionnels** (Echanges d'expérience et partage d'outils pratiques).

### Les chiffres de la formation

17

Nombre de stagiaires formés\*



94% de taux de réussite\*

2

Nombre de sessions réalisées\*

\*entre Janvier 2023 et Mai 2026

### Les tarifs de la formation

**4 100 € Net de taxes\***  
(Certification comprise)

\* Reste à charge de 150€ pour tout bénéficiaire du CPF

Attention : Depuis le 26/02/2026, le CPF impose un plafonnement de prise en charge à 1 500 €, quel que soit le coût de la formation.

### Prise en charge des personnes en situation de handicap


Les locaux d'ERASME Institut du travail social ainsi que ses antennes sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute question relative à des besoins et/ou aménagements particuliers, le référent handicap est présent en interne pour mobiliser les parties prenantes et ressources nécessaires (referenthandicap@erasme.fr).

## Vos contacts

 formationcontinue@erasme.fr

 www.erasme.fr

 134 route d'Espagne, 31100 Toulouse

 05 61 19 27 61

Locaux accessibles aux  
Personnes en Situation de Handicap

